

■ **CGTD-Greco Tommaso**, à La Chaux-de-Fonds, entreprise de construction générale. (FOSC du 02.09.1999, p. 6028).  
Le chef de la maison a été déclaré en état de faillite par jugement du Tribunal civil du district de La Chaux-de-Fonds, le 23.09.2002, confirmé par arrêt du Tribunal cantonal du 17.12.2002.

Journal no 3448 du 18.12.2002  
(00789818 / CH-645.1.009.102-1)